

**Trace écrite conférence de presse de Lille Verte du 29-11-23
sur nos propositions pour lutter contre l'inflation**

L'inflation touche durement les Lilloises et Lillois, comme le reste de la population française. Les fins de mois sont compliquées. Nous déplorons l'inaction de l'Etat qui pourrait mettre en place des dispositifs forts. Et nous déplorons également les mesures prises depuis plusieurs années qui entravent les capacités financières des collectivités territoriales. Mais nous avons tout de même des marges de manœuvre. La solidarité est une compétence de la Ville de Lille qu'il faut toujours approfondir.

C'est pour ça que nous avons travaillé sur 10 mesures que la Ville de Lille pourraient mettre en place très vite, **dès le prochain trimestre, à destination des plus précaires d'entre nous, mais aussi des classes moyennes. Ces mesures sont issues de nos combats depuis 3 ans, de nos interventions en Conseil municipal.**

1^{ère} mesure : la gratuité de la cantine pour les familles sous le seuil de pauvreté et baisse des tarifs pour les classes moyennes

Les familles subissent de plein fouet les effets de l'inflation. C'est d'autant plus dur pour les familles nombreuses. De plus en plus de personnes se privent de repas. **Diminuer les dépenses de cantine, c'est donner du pouvoir d'achat aux familles pour les repas du soir !** Une famille avec deux enfants pourrait y gagner jusqu'à 60 euros par mois.

Nous chiffrons cette mesure à approximativement 2 millions d'euros au maximum.

2^{ème} mesure : la gratuité des transports en commun pour les moins de 25 ans, la révision des tarifs sociaux, et la mise en place d'un service de location de vélos de longue durée

Oui au droit à la mobilité ! Les jeunes et les étudiants sont sur-représentés chez les personnes précaires. Diminuer de quelques dizaines d'euros les dépenses mensuelles de transport pour les réaffecter à l'alimentation par exemple, voilà une façon de redonner du pouvoir de vivre. Les tarifs sociaux des transports de la MEL n'ont pas revu depuis 10 ans ! **Le RSA était à moins de 500 euros en 2014, les personnes au RSA aujourd'hui ne bénéficient plus du tarif pensé à la base pour les bénéficiaires du RSA...**

Cela ne représenterait aucun coût pour la Ville puisque les transports sont une compétence de la MEL. La gratuité des transports pour les moins de 18 ans avait représenté un coût de 8,5 millions d'euros pour la MEL, à titre indicatif.

3^{ème} mesure : l'instauration d'un nouveau tarif résident solidaire à 1 euro pour le stationnement payant pour les personnes sous le seuil de pauvreté (en plus du tarif à 10 euros)

Cette extension soudaine du stationnement payant à des taux aussi élevées est un poste de dépense supplémentaire important pour les plus précaires. **La transition écologique n'a pas à se faire sur leur dos, la justice environnementale ne peut être pensée sans justice sociale !** C'est la preuve du faux procès fait aux écolos de faire de l'écologie punitive.

Nous chiffrons cette mesure à environ 400 000 euros.

4^{ème} mesure : l'extension de la mutuelle municipale déjà en place à Lomme à Lille et Hellemmes

La santé peut également être un poste d'économies budgétaires. De nombreuses personnes refusent de se faire soigner si cela leur coûte trop cher. Avec cette mesure, la Ville pourrait augmenter le recours au soin des plus précaires, et notamment des personnes âgées. C'est en fait un groupement d'achat avec des tarifs négociés au niveau municipal, **cela ne représente aucune dépense pour la Ville** à part du temps de travail pour les agent-es. **Nous le demandons depuis 3 ans au CA du CCAS**, c'était dans le programme de la majorité et c'est en place à Lomme depuis 2017, **pourquoi attendre ?**

5^{ème} mesure : la gratuité du transport des plateaux repas du CCAS pour les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté

Le coût des repas du CCAS est déjà élevé. A cela s'ajoute un tarif de portage à 1,41 euro pour l'ensemble des tranches. Nous proposons que la Ville prenne en charge ce coût. **Faire des économies sur le portage du repas, c'est permettre aux personnes âgées et en situation de handicap les plus précaires de ne pas se priver de repas !**

6^{ème} mesure : l'extension de l'aide au paiement des licences sportives de 11 à 18 ans, et du montant maximum de cette aide de 80 à 100 euros

Etendre l'aide au paiement des licences après 11 ans, **c'est supporter les familles en difficulté pour qui les adolescentes et adolescents ne coûtent pas moins cher que les plus jeunes !** On sait que l'adolescence est un âge charnière, beaucoup d'adolescentes et adolescents arrêtent de pratiquer à ce moment-là. Nous voulons que la pratique du sport soit continue, c'est important pour la santé.

7^{ème} mesure : la mise en place d'une indemnité télétravail pour les agentes et agents de la VdL

Le pouvoir de vivre, c'est aussi pour les agentes et agents de la ville ! La Ville l'a bien compris, une prime précarité à destination des agent-es vient d'être annoncée, comme d'autres collectivités l'ont fait d'ailleurs. Ne pas le faire aurait été compliqué, quand même un exécutif

de droite comme la MEL l'a également annoncée... On ne dit pas que rien n'est fait, la preuve, on reprend des dispositifs déjà existants mis en place par la Ville qu'on cherche à étendre, à compléter.

En complément, nous proposons de mettre en place une prime pour le télétravail à destination des agentes et agents, comme c'est le cas à la MEL par exemple, où l'indemnité va passer à 2,88 euros par jour. **Télétravailler permet de diminuer la part des transports quotidiens, c'est donc bon pour la transition écologique et la décarbonation.** Nous ne comprenons pas les freins déployés par la majorité contre cette évolution nécessaire des modes de travail.

8^{ème} mesure : la baisse du coût du ticket d'entrée à la piscine pour arriver à 50 centimes en tarif réduit, et 1 euro pour le tarif normal

Le sport, c'est bon pour la santé ! Nous devons lutter contre les obstacles à la pratique, qui sont pour beaucoup financiers.

9^{ème} mesure : un soutien financier accru aux associations qui œuvrent dans la distribution d'aide alimentaire

Les Restos du Cœur, comme d'autres structures, ont alerté sur leurs difficultés. Ils ne peuvent pas acheter plus de nourriture, alors que de plus en plus de personnes viennent aux distributions. **C'est un appel à l'aide.** La Ville peut apporter ponctuellement **un soutien financier accru aux associations qui le demandent.** Nous proposons d'abonder jusqu'à 500 000 euros en fonction des besoins. **Nous devons les accompagner dans cette démarche essentielle** et dans ces temps difficiles.

10^{ème} mesure : la gratuité des licences sportives pour toutes les personnes en situation de handicap

L'AAH ne représente qu'environ 900 euros par mois. De nombreuses personnes en situation de handicap doivent vivre avec peu de moyens. Rendre gratuites les licences handisports, c'est permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir pratiquer des activités physiques. **Et ce n'est pas un gadget, le sport, les loisirs, ce sont les premières choses qu'on arrête quand on se retrouve en situation de précarité, alors que c'est pourtant essentiel pour se sentir bien.**

Ces mesures s'adressent aux familles, aux sportifs, aux personnes en situation de handicap, aux jeunes, aux personnes âgées... nous avons essayé de nous adresser à l'ensemble des Lilloises et Lillois.

Nous avons chiffré l'ensemble de ces mesures à environ 3,5 millions d'euros. Ça a été difficile, la plupart des données nécessaires ne sont pas ou difficilement accessibles, la Ville a beaucoup à faire en open-data.

Avec **l'augmentation des recettes de stationnement** payant dues à son extension en 2023, **la Ville a dégagé environ 4 millions d'euros de recettes en plus**, qu'elle n'avait prévue à son budget primitif. Nous pouvons puiser dans cette somme pour financer ces mesures de justice sociale. Dans un sens, la mise en place du stationnement payant généralisé est une nouvelle forme d'impôt, et **il est juste que cela soit redistribué aux Lilloises et Lillois**. Nous sommes pour le stationnement payant, c'était dans notre programme, mais les plus précaires ne doivent pas être les perdants de cette mesure. C'est pour ça que nous ne perdons pas de vue à terme la gratuité des transports en commun.

D'autres sources de financement existent d'ailleurs, comme la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires que nous avons proposé à plusieurs reprises en conseil municipal. **On le dit donc en responsabilité, ces mesures sont finançables et réalisables.**

Mais ce n'est pas une fin en soi, ce sont simplement des mesures d'urgence immédiates qui peuvent être appliquées au premier trimestre, et qui sont cohérentes au regard des recettes de la Ville que nous venons de vous présenter. Un travail plus global axé notamment sur l'alimentation doit être mis en place pour que les dispositifs de sécurité sociale alimentaire qui voient le jour un peu partout en France puissent voir le jour à Lille. Mais ça va demander du temps et des investissements financiers conséquents.

Pour l'heure, ce sont des mesures urgentes de solidarité qui doivent être mises en place. Nous ferons ces propositions dans notre intervention en conseil sur le rapport d'orientation budgétaire, et espérons que cela sera repris par la majorité. **Nous espérons que la Ville entendra notre appel, nous ne voudrions pas devoir qualifier leur bilan social de rose pâle, après avoir qualifié leur bilan écolo de vert pâle...**